Publié le





EXTRAIT DU REGISTRE **DES DELIBERATIONS** DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBATRE

L'an deux mil vingt-trois, le 14 du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de BARBATRE, dûment convoqué, conformément à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Louis GIBIER.

Nombre de membres en exercice: 19 Nombre de membres présents : 12

Date de la convocation du conseil municipal : le 08 juin 2023

Présents: M. Louis GIBIER, Maire - Mme Sylvie GUEGUEN, M. Jean-Maurice FOUASSON, M. Alain CIEREN, Adjoints -, Mme Véronique PERAUDEAU-CADIC, M. Philippe MAURICE, Mme Christianne COGNEE, Mme Colette GROIZARD, M. Patrick FRIOUX, Mme Marie-Henriette ELIE, M. Michel MORACCHINI, Mme Charlène MARIE

Excusés ayant donné procuration: Mme Catherine COESLIER (donne pouvoir à M. le Maire), M. Cyril PETRARU (donne pouvoir à M. Philippe MAURICE), Mme Florence BURNEAU (donne pouvoir à Mme Véronique PERAUDEAU-CADIC), M. Fabrice ROUSSEAU (donne pouvoir à Mme Christianne COGNEE) M. Grégory DELAUNE (donne pouvoir à M. Alain CIEREN), Mme Myriam PRAUD (donne pouvoir à M. Michel MORACCHINI)

Absente: Mme Emmanuelle FOUASSON

Désigné secrétaire de séance : Mme Sylvie GUEGUEN

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Vote POUR	Vote CONTRE	Abstention
19	12	6	18	18	0	0

DEL2023-037 - Voirie & Réseaux : Motion en faveur d'une étude de protection anti-suicide au pont de l'Ile de Noirmoutier

Par courrier en date du 14 avril 2023, Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire de l'Epine, nous informe que son conseil municipal a voté une motion, lors de la séance du 29 mars, pour soutenir les familles endeuillées notamment en ce début d'année et souhaiter le lancement d'une étude de mise en place de protections anti-suicide sur le pont de l'Île de Noirmoutier.

En ce sens, par courrier joint, Monsieur le Maire de l'Epine a saisi le Conseil Départemental de la Vendée pour que cette étude puisse être engagée à court terme.

Monsieur le Maire souhaite que le Conseil Municipal de Barbâtre s'associe à cette émotion et à cette sollicitation auprès du Conseil Départemental en demandant que des travaux puissent s'engager dans les meilleurs délais.

Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le

ID: 085-218500114-20230614-DEL2023_037-DE

Outre les atouts indéniables qu'à apporter cet ouvrage au développement du territoire, il a effectivement été le lieu de multiples drames liés aux suicides.

Nous ne doutons pas que des techniques existantes puissent permettre d'envisager la pose de dispositifs pour enrayer ce phénomène.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- **DECIDE** de saisir le Président du Conseil Départemental de la Vendée pour l'étude de solutions de protection anti-suicide sur le pont de l'Île de Noirmoutier,
- CHARGE Monsieur le Maire de notifier la présente délibération au Conseil Départemental et aux autres communes de l'île et de la Barre de monts et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

DELIBERATION PUBLIEE

Le

2 1 JUIN 2023

Le Maire, Louis GIBIER



Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus Au registre sont les signatures Pour copie conforme En mairie, le 2 1 JUIN 2023

La secrétaire de séance, Sylvie GUEGUEN